

De l'appropriation de la connaissance historique dans les classes populaires (1815-48). Le pépiniériste caennais Jean-Jacques-Victor Dufour (1772-1850), un autodidacte de l'histoire ?

Introduction : Quel peuple, quelles sources pour l'historien ?

L'histoire apparaît pour le premier XIX^{ème} siècle une prérogative des élites sociales et des capacités, qui en produisent le récit et s'en réservent la circulation. Le récit construit par les historiens « libéraux » (qui seront un soutien intellectuel puissant au régime de Juillet), est en compétition avec des récits historiques plus anciens, souvent produits à partir de la fin du XVII^{ème} siècle, et dont la Restauration contribue à relancer la publication. Les circuits de diffusion de ces récits savants de l'histoire semblent ne concerner que les élites, via les collèges royaux, ou encore le monde restreint de l'édition.

Pourtant, la lecture d'une série d'autobiographies ou de journaux écrits par des hommes et femmes des couches populaires à cette période nous a amené à considérer qu'il existait aussi chez ces derniers une culture historique indéniable. L'ouvrier picard Norbert Truquin compare en visitant les ruines d'Arzeu en Algérie la condition des esclaves de la Rome Antique à celle des travailleurs modernes. Le ramoneur Claude Genoux, alors enfant et saltimbanque, s'amuse d'être à l'occasion d'un spectacle habillé de pourpre à la manière d'Auguste. Le menuisier Joseph Fourquemin se querelle avec un collègue à propos du sens du mot « Thermopyle ». Martin Nadaud voit dans la révolte des Bagaudes la première expression d'un sentiment national populaire.

La pratique de l'écriture de soi restant au cours du premier XIX^{ème} siècle une prérogative des élites sociales, on peut légitimement se demander ce que sont ces hommes et ces femmes qui, au sein des couches populaires, ont pu laisser des traces écrites suffisamment approfondies, des mémoires, des journaux, pour qu'on puisse analyser la part qu'y tient l'histoire ainsi que les formes de son appropriation. On a indéniablement affaire à une « élite » restreinte, composée d'hommes et de femmes aux destins inhabituels : certains de ces autobiographes ont accompli une ascension sociale qui les a menés à raconter leur trajet de vie¹, d'autres ont été amenés à écrire par le truchement de la politisation (on pense en particulier à l'influence du saint-simonisme et des autres socialismes chez Suzanne Voilquin, Jules Vincard, Joseph Benoit, Norbert Truquin ou Sébastien Commissaire), certains ont écrit car ils faisaient face à des circonstances exceptionnelles (Pierre Rivière, Pierre Leberton qui ont vécu la prison). Ces récits sont pour l'essentiel écrits tardivement, après qu'une ascension sociale parfois exceptionnelle a transformé la vie de leurs auteurs : ils se caractérisent pour l'historien par une double distance, temporelle et sociale, avec les faits décrits. Norbert Truquin est publié en 1887, plus de 30 ans après son aventure algérienne. Claude Genoux, qui écrit en 1844 pour raconter des faits qui remontent au début des années 1820, n'est plus le petit

¹On peut penser à Agricol Perdiguier, Martin Nadaud ou Claude Genoux.

ramoneur savoyard entouré de saltimbanques mais un chansonnier socialiste reconnu par Béranger et George Sand. Ces individus adoptent des codes culturels des élites sociales (ne serait-ce que cette volonté de s'écrire) tout en gardant le lien avec leurs origines populaires (certains d'ailleurs, mais non point tous, mourront pauvres, comme Claude Genoux, ou Pierre Rivière, ou bien à l'hospice comme Jean-Jacques-Victor Dufour). Ils sont au cœur des circulations de savoirs « entre le haut et le bas » de la société de leur temps ; témoins d'un état de maîtrise de la culture historique, ils renseignent aussi sur les modalités de passage de ladite culture à travers les strates sociales. Leurs autobiographies sont comme des témoignages vivants des circulations des savoirs historiques, et des usages qui peuvent en être faits, ce que Michel Verret appelle, pour le XX^{ème} siècle, les « emprunts appropriés ».

On l'a vu plus haut, les autobiographes populaires sont rarement restés socialement à leur place. Nous choisissons ici d'utiliser l'œuvre d'un homme qui, au contraire, semble n'avoir jamais eu l'ambition de sortir du rang auquel la société le confinait, et d'être publié. Il n'a pas été contraint à l'écriture par des circonstances dramatiques, et n'a pas écrit à la fin de sa vie mais au cours de sa vie. Il s'agit du jardinier caennais Jean-Jacques-Victor Dufour.

1. Un autodidacte de l'histoire : l'homme et son journal.

Jean-Jacques-Victor Dufour est né le 11 janvier 1772, à Caen, de Jean Dufour et Madeleine Le Moulinier. Lui-même aura 8 enfants (seuls trois survivront jusqu'à l'âge adulte) avec Julie Sonnet, les deux s'étant mariés en 1795. Dufour fut un sédentaire : il a passé toute sa vie dans la paroisse Saint-Julien à Caen, un faubourg au nord-ouest de la ville². Il est mort pauvre à l'hospice Saint-Louis, le 13 avril 1850, et n'a pas laissé d'héritage, sinon son journal. Les manuscrits en ont été transmis à son fils Arsène à sa mort, puis ils furent achetés par Charles Desprès, enfin passèrent aux mains d'un chanoine répondant au nom de Le Mâle. Ils sont aujourd'hui conservés aux ADC, aux cotes 6G 879 et suivantes, et n'ont donné lieu qu'à une édition, particulièrement tronquée, de G. Lesage³.

Homme du peuple (il est ainsi locataire de son logement), Dufour est toutefois membre d'une « élite populaire » : il sait lire et écrire (certes imparfaitement) et parvient à avoir accès à des sources érudites pour rédiger son journal. Le papier, qui lui vient des registres de comestibles du dépôt de mendicité, ne lui manque pas, il en use en abondance, comme de l'encre d'ailleurs. Il

²Au Gaillon, rue des carrières (neuves ?), puis au Costil-rocher du moulin à vent (voir carte de visite), enfin venelle Gaillarde à la fin de sa vie

³*Episodes de la Révolution racontés par un bourgeois et un homme du peuple. Annotés par G. Lesage.* Paris, Eugène Dumont, 1926, puis *La vie caennaise du consulat au second empire*, 1927. Lesage s'y livre à la mise en parallèle du récit de Dufour avec celui de Pierre-François-Laurent Esnault, un avocat caennais, ce qui revient à confronter un récit « éclairé » (celui de l'avocat) et un récit « naïf » (celui du jardinier). L'édition ignore par ailleurs les documents qui abreuvent le Journal de Dufour, et en constituent l'intérêt premier.

s'affirme jardinier-fleuriste, « dessine et exécute les jardins anglais, tient les anémones, Semy, Renoncules ou Pivoines, Yacinthes, Tulipes, Auricules, Prime-Vères, Oeillets, Arbustes d'Orangerie et de pleine-terre, Plantes en tout genre annuelles et vivaces : le tout à juste prix. » (la mode des « bosquets et allées à l'anglaise » est très vivace à la fin du XVIIIème dans les milieux élitaires caennais, et Dufour semble avoir fait son métier de cette vogue⁴) Le caractère exceptionnel du cas de ce pépiniériste attire l'attention (Dufour a tenu un journal de plusieurs milliers de pages tout au long de sa vie ; ce genre de source populaire est rare pour la période), mais force à en nuancer la portée : lettré et alphabétisé même si sa maîtrise de la langue est imparfaite, n'est-il pas membre d'une petite bourgeoisie de faubourg? La question de son appartenance au « peuple » doit être dépassée : il ne fait quoi qu'il en soit pas partie de ceux qui sont amenés par leur naissance à pratiquer l'érudition savante.

Dufour a tenu les milliers de pages d'un journal, probablement rédigé au jour le jour à partir de 1797. Cette dernière date figure sur sa page de garde, mais il relate avec force détails les événements de la période 1789-97. Il a donc certainement rédigé dans un premier temps des feuillets, ou une première version du journal, mise en forme « définitive » à partir de 1797.

Son journal apparaît extrêmement hybride dans son contenu et sa forme. Il y marie ainsi relations des événements locaux comme des événements nationaux, souvent les uns à la suite des autres, ce qui a amené le seul érudit à l'avoir jamais édité, George-François-Léopold Lesage à considérer Dufour comme un homme du peuple incapable de faire le tri entre les événements, de les mettre en perspective et donc de bien les comprendre. Tantôt c'est la forme de l'éphéméride qui domine : ce que nous appellerions les « faits divers » et les rumeurs locales, des formes « populaires » d'érudition que nourrit le bouche-à-oreille, et qui sont caractéristiques de médias populaires comme les canards (dont on retrouve d'ailleurs des extraits dans le journal). Le journal de Dufour s'apparente aussi à un catalogue des savoirs pratiques (météorologie, qualité des récoltes, prix des grains) à la manière des almanachs départementaux qui sont en plein essor en ce premier XIXème siècle, et dont il s'inspire probablement.

Mais ailleurs, des formes « savantes » sont empruntées, qui font sortir le journal du pépiniériste du cadre de la culture populaire : Dufour se livre à un travail d'érudition en imitant les travaux des érudits des sociétés savantes caennaises, dont il connaît d'ailleurs l'existence et auxquelles il se réfère⁵. Une grande originalité caractérise sa manière de procéder : il colle ou relie des centaines de documents annexes à son récit quotidien. Dans certains cas, le collage est

⁴Voir Jean-Claude Perrot, *Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIIIème siècle* T1, pp. 96-7.

⁵Dufour ne fait pourtant pas partie du monde des sociétés savantes caennaises : nous avons dépouillé les listes des membres de la *Société royale d'agriculture et de commerce de Caen*, la société savante la plus à même de correspondre à son « profil » professionnel, mais sans l'y retrouver.

contemporain de l'écriture (c'est le cas par exemple d'un article du *Bon Patriote* relatant les événements du 10 août 1792, qui témoigne de la sympathie qu'éprouvait alors le jardinier pour les sans-culottes), mais dans d'autres plus nombreux, le collage s'est fait a posteriori (surtout à partir des années de Restauration), dans le but soit de confirmer le récit, soit d'en infléchir le sens : il nous est donc possible de suivre, grâce à l'analyse de cette pratique de collage, le changement d'opinion politique du jardinier (intervenue au cours des années 1790-1800, peut-être même autour des années 1794-5, celles de la politique anticléricale de la Convention et du Comité de Salut Public, mais aussi de son mariage avec Julie Sonnet).

2. Les origines de sa culture historique.

Le jardinier se base donc sur des sources « populaires » ou de « diffusion populaire » pour retranscrire, voire commenter l'actualité dans son journal. On pense au bouche-à-oreilles, à la lecture de canards ou de journaux locaux, aux prêches du curé de sa paroisse, mais aussi à une littérature populaire du type de la *Morale en action* de Bérenger, de petits almanachs aux feuillets de taille réduite propageant une représentation édifiante de l'histoire, le plus souvent monarchiste ultra.

Pour la rédaction des parties « historiques » de son journal, ou des nombreuses notices dont il parsème ses pages, il utilise des sources savantes devenues rares ou bien éditées en un nombre restreint d'exemplaires dont on peut se demander comment elles sont parvenues entre ses mains : les *Recherches et antiquités de la province de Neustrie* de Charles de Bourgueville, datées de 1588⁶, lui ont servi pour rédiger une quinzaine de pages sur l'histoire de la province. Les *Recherches historiques sur la prairie de Caen* de l'érudit Gervais Delarue, datées de 1804⁷, sont également connues de lui. La culture historique dont Dufour fait preuve ici est en théorie l'apanage d'érudits impliqués dans l'existence des sociétés savantes : George Mancel par exemple, conservateur de la bibliothèque de Caen⁸ à la fin des années 1830, connaît très bien l'ouvrage de Bourguéville, dont il regrette l'obsolescence pour mieux justifier sa propre ambition d'une *Histoire de la Normandie*. Comment expliquer alors cette culture historique « de société savante », chez un simple jardinier-pépiniériste ? Il est compliqué de répondre à cette question, dans la mesure où Dufour, ne parle jamais de lui, mais du monde qui l'entoure.

⁶Lieutenant du bailli de Caen et membre de la Cour de François 1er. L'ouvrage fut édité chez Jean de Feurre en 1588. A l'occasion de la réédition de l'ouvrage de Bourguéville en 1833 chez Chalopin, le bibliothécaire Trébutien notera d'ailleurs que les *Recherches et antiquités de la province de Neustrie* étaient devenues très rares, de nombreux exemplaires de l'original ayant été détruits par la famille Bourguéville, et les contrefaçons du XVIII^e siècle (chez Doublet et Chalopin) ayant été tirées en peu d'exemplaires.

⁷Prêtre émigré revenu en France après la Terreur et membre de nombreuses sociétés savantes, comme la *Société d'agriculture*, l'*Académie des belles-lettres* de Caen et celle de Rouen.

⁸Vice-secrétaire de la *Société d'agriculture et de commerce de Caen*.

Dufour est pourtant indéniablement travaillé par la volonté d'imiter les érudits des sociétés savantes. La figure de l'érudite légitimiste caennais semble constituer pour lui un modèle, comme celle de Gervais Delarue qu'il connaît et qu'il cite⁹. Comme ses modèles savants, le jardinier se montre sensible à l'atmosphère de « Naissance de la Normandie » analysée par François Guillet. Il lit abondamment des ouvrages qui ne sont pas destinés à sa condition.

Où a-t-il pu consulter les ouvrages qu'il utilise pour relater l'histoire de la Normandie, de ses grands hommes, de Caen et de ses rues, ou pour rédiger ses biographies d'ecclésiastiques (son amusante et polémique série des *Faits historiques concernant quelques curés constitutionnels*), de révolutionnaires ? Qu'est-ce qui a pu le porter à fréquenter les lieux où ces savoirs étaient compilés ? Pépiniériste, a-t-il eu accès aux collections privées d'un riche client ? A-t-il eu l'occasion de consulter les cabinets de lecture caennais ? On peut en tout cas postuler que Dufour a profité de la conjoncture créée par la Révolution dans le domaine des bibliothèques publiques. La Révolution aurait joué ici un rôle de distribution sociale du savoir ; les collections monastiques du Calvados¹⁰ ont été confisquées pour fournir la bibliothèque de la ville, devenue à partir de 180¹¹ la bibliothèque municipale. Cette dernière possède 25 000 volumes en 1809 à l'ouverture au public, elle atteindra 11043 livres d'histoire quand Mancel écrit en 1840 sa *Courte notice sur la Bibliothèque de Caen*. Malheureusement, le *Catalogue raisonné et systématique de la bibliothèque de Caen* rédigé par Hébert, autre érudit caennais membre de la *Société d'agriculture*, est perdu. L'inventaire réalisé en 1809, moins précis, ne mentionne pas la présence du Bourguéville, même s'il signale la présence d'autres ouvrages de l'auteur. Il serait également possible que Dufour ait pu profiter à titre personnel des pillages des bibliothèques monastiques, nombreux sous la Révolution. On doit supposer que cette fréquentation de la bibliothèque, commencée dans les années 1790, s'est poursuivie ensuite, peut-être et même probablement jusqu'aux dernières années de l'existence du jardinier : ses notices sur les prêtres constitutionnels ont été rédigées après 1840. Mancel stipule que la bibliothèque municipale de Caen compte 5632 lecteurs en 1812, mais nous ne disposons pas de listes nominatives de ces lecteurs, ce qui nous empêche *in fine* d'affirmer que Dufour a fréquenté le lieu.

3. Les formes et les usages de l'histoire chez Dufour.

Les formes d'histoire qu'utilise Dufour se rapportent à ses convictions politiques, forgées au cours de la Révolution : l'histoire nationale et l'histoire régionale. L'histoire nationale constitue le

⁹ On pense à d'autres modèles possibles, comme celui de Charles Duhérisier de Gerville, ou bien celui d'Arcisse de Caumont, acteurs essentiels de la renaissance des sociétés savantes dans le Calvados de l'après-révolution.

¹⁰ Celles entre autres de l'abbaye d'Ardenne, Saint-Vigor de Bayeux, les 2000 volumes de la bibliothèque des Carmes et les 7000 volumes des Cordeliers de Caen.

¹¹ Sous l'égide de François Moysant, un ancien jésuite, ancien responsable de la bibliothèque de l'université, émigré revenu en France lors de l'Amnistie de 1802.

socle sur lequel s'appuie le jardinier pour évoquer la Révolution, tandis que l'histoire régionale, celle de la Normandie, témoigne de sa fascination pour les travaux des érudits locaux dont il s'inspire, notamment à partir des années 1800 et plus encore après l'ouverture de la bibliothèque au public en 1809. S'il rapporte les événements en donnant à son journal l'aspect d'une éphéméride, il insère aussi dans le fil de son récit des annexes qui nous renseignent sur sa pratique de l'histoire : de courtes notices bibliographiques, et des documents imprimés et/ ou figurés qui viennent retravailler le sens du récit originel du journal.

Prenons l'exemple de sa relation à l'exécution de Louis XVI. La manière dont cet événement est traité par le pépiniériste caennais est une bonne illustration des usages que ce dernier fait de l'histoire nationale.

Dufour a été contemporain de l'exécution, mais sans en être un témoin direct. Il la rapporte dans son journal, à la page 106, en recopiant le récit qu'en fait une feuille patriote, le *Journal libre*. Il est alors hostile à Louis XVI qu'il appelle Louis Capet le dernier Tyran, et ne condamne pas son exécution. D'autres éléments viennent corroborer le fait que Dufour, en 1792-3, est un révolutionnaire convaincu : quelques pages plus avant (page 102) il collait à la date du 10 août 1792 un article du journal *Le Bon Patriote*, et deux illustrations tirées d'un canard imprimé chez Basset à Caen, glorifiant l'action des sans-culottes aux Tuileries. On notera que ces collages sont très probablement contemporains des faits décrits.

Le lundy 14 janvier il y a eu une petite revolte a la halle le blay vaut depuis 33 livres jusqua 36 livres le sac voilà plusieurs jour que les sections de caën sassemble au sujet de la mort et du jugement de Louis capet cy devant roi des français.

Le ~~dimanche~~ samdy 19 janvier il arrive une nouvelle de paris que le cy devant roi est jugé amort.

(suit le recopiage du testament de louis capet tiré du *journal libre* du mardy 22 janvier 1793)

Le vendredy 25 janvier. Voila 3 jour que la parade que la garde national que on sonne sur le tambour les larmes de louis capet Dernier roi des français qui a été executé lundy 21 dupresent mois et la musique joue des airs triste ainsy mouru Le tirang Louis capet Dit Louis 16 roi des français cy devant le 21 janvier 1793. 2e année republicaine a 10heure 22 minutes du matin agé de 38 ans quatre mois vin et huit jour.

Lexecution faite plusieurs courriers qui y étaient présents sont party à franc etrier sans quon sache leur destination. Le Dimanche 3 février 1793. L'an 2e de la republique. La nouvelle arrive à Caën que michel Le Prettier membre de la convention national à été massacré la veille de la mort du dernier tirang Louis capet pr avoir donné sa vois pr faire mourir Louis 16 et celuy qui la tué à été arrêté proches rouen ou il sest brulé la cervelle dun coup de pistolet dans le moment ou on allait le saisir.

(suit le recopiage de la chanson *La carmagnol des royalliste*)

Au début de la Restauration (1815-17), il revient dans son journal aux pages relatives à Louis XVI et y colle de nouveaux documents qui attestent que l'événement historique n'a plus le même sens pour lui. Il utilise quatre images tirées d'un canard racontant le supplice du roi et de sa famille, une série de portraits des rois de France en médaillons, des plaintes chantées, c'est-à-dire des documents destinés aux classes populaires, qui sont diffusés en abondance pendant la

Restauration (Les plaintes furent imprimées en 1816 à Caen par Le Roux, imprimeur-Libraire, rue Saint-Martin, n° 18). Les médaillons des rois de France, collés au même endroit, arrêtent la série des règnes à Louis XVI, dont la date de décès n'est pas mentionnée : le document serait antérieur à 1793, mais renvoie à la mode éditoriale des médaillons de rois, qui fleurissent dans les ouvrages scolaires destinés aux écoles primaires, comme les rééditions de Le Ragois ou de Gaultier, dont l'enquête Guizot en 1832 témoigne de l'utilisation assez abondante par les maîtres. En effectuant ces collages, Dufour marque sa tardive réprobation du régicide ; c'est une manière pour lui de réinterpréter l'événement historique, à l'aune d'un discours qui finit par irriguer tout son journal (il appelle Louis XVI le « malheureux martyr » à partir de la Restauration). La présence de ces documents témoigne aussi probablement des efforts déployés par les milieux ultras locaux pour influencer la mémoire des événements révolutionnaires, et accompagner la politique de deuil propre au début de la Restauration, politique de deuil sous forme de services expiatoires que Dufour rapporte d'ailleurs dans son éphéméride. Dufour a accès à toute une littérature de petits imprimés qui contribuent à façonner son rapport à l'histoire de France : les feuillets moraux sur Louis XVIII, la minuscule chronologie des rois de France qu'il colle à la page où il décrit l'avènement de Louis-Philippe, pour mieux rattacher le nouveau souverain aux racines monarchiques de la France. On doit aussi noter l'insertion dans son récit de très nombreuses chansons (manuscrites ou imprimées, le plus souvent rajoutées a posteriori). Ces usages très politisés de l'histoire donnent à voir un peuple du « grand ouest » catholique fervent, sensible aux tentatives de reconquête spirituelle du clergé de la Restauration, qui use de l'histoire comme d'un terreau de références partagées dont il faut modeler le sens.

L'usage des notices historiques, sur le modèle des érudits des sociétés savantes, est aussi un moyen d'affirmer ses convictions. Il en est ainsi dans sa notice sur Charlotte Corday, et dans les notices polémiques sur les curés constitutionnels qu'il insère très tardivement, après 1840. Imiter les érudits dont il lit les notices lui permet d'affirmer son propre regard sur l'histoire.

Conclusion

Lorsqu'il publie le journal de Dufour en 1926 (en le mettant en perspective avec le journal d'un avocat Caennais, Pierre-Laurent-François Esnault, et sans faire aucune mention des documents insérés par le jardinier), Lesage affirme dans sa préface que le Dufour, plus naïf et moins averti que l'avocat, n'aurait pas su faire le lien entre les événements qu'il décrit, se contentant de les retranscrire de manière énumérative. Est-ce si évident ? Dufour sait en tout cas émettre un regard rétrospectif sur les événements historiques dont il a été le contemporain, pour les évaluer à l'aune de ses convictions politiques. Il a recours, pour ce faire, à un matériau qu'il sélectionne pour donner du sens au passé, pour se l'approprier. Le cas du jardinier donne à comprendre comment, à partir de

documents impersonnels (des imprimés diffusant un récit légitimiste de l'histoire, parfois utilisés tels quels, parfois recopiés de manière manuscrite), un homme du peuple (mais d'un peuple loin de l'indigence tout de même) peut se fabriquer un rapport personnel à l'histoire, par le réinvestissement dans un récit autobiographique de cette matière imprimée. Il donne donc aussi à comprendre l'influence décisive de l'environnement culturel sur la forge des convictions personnelles. Il serait à cet égard intéressant de confronter les pratiques politiques de l'histoire du jardinier Dufour, à celle de l'un de ses contemporains, paysan du même Calvados, qui utilisa quant à lui l'histoire dans une perspective « existentielle », pour mieux justifier ses crimes : Pierre Rivière.